

[REGARDS CROISÉS] LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE



Mylène BACCHI

Vice-Présidente
de la Chambre
Départementale de
Dordogne et élue au CRO
de Limoges



Pascal COMBEAU

Président de la Chambre
Départementale du Pays-
Basque et élu au CRO
d'Aquitaine



Laurence MAZURIE

Présidente de la Chambre
Départementale de la
Corrèze



François POLYCARPE

Président de la Chambre
Départementale du Lot-et-
Garonne



QU'EST-CE QU'UNE CHAMBRE DÉPARTEMENTALE ?

MB - Une chambre départementale est une structure qui vient en relais du CRO, notamment pour participer à des missions de représentation auprès de l'environnement économique, politique et judiciaire du département. Elle sert également de relais auprès des confrères afin d'avoir une meilleure proximité.

LM - Celle-ci a pour objectif de fédérer l'ensemble des experts-comptables du département. Son objet social est notamment de maintenir entre ses membres des relations confraternelles, d'assurer sa représentativité, de promouvoir la profession et de résoudre les difficultés que peuvent rencontrer les professionnels du département.



QUEL EST SON MODE DE FONCTIONNEMENT ?

- FP** - Il varie d'une Chambre à l'autre. Notre Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre afin d'aborder l'actualité locale et de faire remonter les points de crispation entre la profession et notre environnement (nous échangeons actuellement sur des problématiques liées au Greffe du Tribunal de Commerce pour une meilleure fluidité de nos relations). A l'occasion de ces réunions, nous accueillons également des représentants d'autres professions, l'objectif étant de créer du lien (dernièrement, le directeur de la Banque de France).
- LM** - Habituellement, nos actions s'organisent autour de thématiques sous forme de réunions avec des intervenants extérieurs. Toutefois, au cours de l'année 2020, nos actions ont surtout porté sur la communication à destination des confrères suite à la crise sanitaire. En relation avec le CRO, nous avons régulièrement participé à des visioconférences pour traiter les points d'actualité relayés sous forme de comptes rendus par email à nos confrères. Au même titre que l'intervention de Madame La Préfète de Corrèze sur le plan de relance COVID du département a fait l'objet d'une communication auprès des confrères.

QUELS SONT SES MOYENS ?

- PC** - La Chambre Professionnelle des Experts-Comptables du Pays-Basque fonctionne grâce aux cotisations des adhérents mais également à l'aide de partenariats mis en place sur des opérations telles que la Peña des Experts-Comptables (fêtes de Bayonne) ou le tournoi de Pala.
- LM** - Pour son fonctionnement, l'association dispose de moyens financiers issus des cotisations des adhérents mais aussi de subventions du Conseil Régional de l'Ordre dans le cadre de l'animation du territoire.

QU'APPORTE-T-ELLE AUX PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT ?

- PC** - Elle permet aux consœurs et confrères de se rencontrer, de créer du lien., mais aussi d'échanger sur tous les sujets et de rompre avec un éventuel isolement pour certains.
- MB** - Cela permet d'entretenir des liens entre confrères ainsi qu'avec les relais des administrations au plus près des cabinets (URSSAF, Administration fiscale, Préfecture, Chambre consulaire...). Cette proximité permet de répondre localement à des problématiques qui n'existent pas obligatoirement sur tous les départements et rappelle, notamment, quotidiennement à notre environnement local le rôle et l'importance des experts-comptables.

QUEL EST SON RÔLE POUR LA PROFESSION ?

- MB** - C'est un lien primordial pour la profession qui permet de nous rencontrer, de maintenir des relations confraternelles afin d'avoir un maillage plus fin et augmenter, in fine, notre visibilité.
- FP** - Il permet de tisser du lien et pour ceux qui y sont partie prenante, une meilleure confraternité.

QUEL EST SON LIEN AVEC LE CRO ?

- LM** - L'association a pour vocation de renforcer le maillage territorial de la profession en partenariat avec le CRO.
- MB** - Souvent des élus participent activement au sein de la structure et font remonter les demandes du terrain. Ils font également descendre l'information.



// Maintenir une action de proximité et assurer une réforme territoriale efficace est un de nos engagements forts. Nous nous appuyons sur les associations et chambres départementales existantes que les consœurs et confrères locaux apprécient pour leurs actions, leur efficacité, leur convivialité et bien sûr la confraternité qui en découle. Pour les territoires n'en disposant pas, nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires à leur création. //